

## Célèbres ou obscurs

### hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire

Le Comité des travaux historiques et scientifiques vous propose pour le 134<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, qui se tiendra à Bordeaux du 20 au 25 avril 2009, le thème suivant « Célèbres ou obscurs, hommes et femmes, dans leur territoire et leur histoire ».

Comme les années précédentes, cet appel à communications concerne toutes les époques, tous les lieux, tous les domaines de l'activité des hommes et toutes les disciplines universitaires.

En vous proposant ce thème, le Comité a voulu explorer les mécanismes et les ressorts de la célébrité et de l'obscurité des hommes dans le passé et dans leur présent. Il pense que ce thème nouveau est susceptible de retenir l'attention et de motiver les chercheurs des sociétés savantes comme ceux des universités ou des organismes de recherche publics, dans la diversité de leurs domaines d'intérêt et d'activité.

Ce faisant, le but de cet appel n'est pas de collectionner des biographies, aussi riches et variées soient-elles. Il est de développer les études et les méthodes de mise en valeur des différents moyens : écrits, monuments, signes, rites utilisés au cours du temps par des individus, des groupes sociaux ou des collectivités plus institutionnelles, pour se souvenir et commémorer des individus disparus ou honorer des vivants qui, à un titre ou un autre, ont apporté quelque chose à la vie de la communauté. Mais il est aussi d'étudier et de comprendre pourquoi et comment d'autres ont été ignorés, méconnus, oubliés et effacés, par ces mêmes communautés.

Dans chaque famille, dans chaque village, dans chaque terroir, dans chaque organisme, dans chaque communauté, dans chaque profession, ce phénomène de célébration ou d'oubli peut être noté. Pourquoi et comment ces multiples liens singuliers entre un homme et d'autres se constituent-ils, se pérennisent-ils ou s'effacent-ils ? Quels enseignements en tirer sur la nature, la vie et le fonctionnement de ces sociétés elles-mêmes dans l'espace et dans le temps ?

Au moment où notre pays vient, avec la disparition du dernier Poilu, d'honorer un obscur, le légionnaire Lazare Ponticelli, et, à travers lui, tous les célèbres et la foule immense des obscurs de la Grande Guerre, nous espérons que cet appel éveillera un large écho et nous vous convions nombreux à cette quête.

Bruno Delmas  
président de la section Histoire contemporaine  
et du temps présent du CTHS  
président scientifique du 134<sup>e</sup> congrès

### **Thème 1. Hommes célèbres et illustres**

- A. Historiographie du genre biographique
- B. Être reconnu en son temps : personnalités et notables
- C. Les formes de l'héroïsation
- D. Les « monuments » aux grands hommes et à leur action

Colloque 1-1. Les institutions mémorielles : initiatives privées et publiques  
Colloque 1-2. Héros et héroïnes de la Révolution française  
Colloque 1-3. Savants et inventeurs entre la gloire et l'oubli  
Colloque 1-4. La biographie d'artistes  
Colloque 1-5. La construction du grand auteur

### **Thème 2. Hommes oubliés ou obscurs**

- A. Écrits du for privé, mémoires et autobiographies
- B. Les oubliés, effacés, réhabilités
- C. L'apport de l'onomastique

Colloque 2-1. Objets vecteurs de la mémoire familiale pendant l'Antiquité  
Colloque 2-2. Mémoire familiale, objets et économies affectives contemporaines  
Colloque 2-3. Carriers et bâtisseurs de la période pré-industrielle

### **Thème 3. Honorer et commémorer entre l'espace public et l'espace privé**

- A. Marques de distinction décernées aux vivants
- B. Les hommages et les commémorations des morts
- C. Les sociétés savantes et leurs membres du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

Colloque 3-1. Biographies et prosopographies : sources et approches nouvelles  
Colloque 3-2. Les sites éponymes : pour une historiographie des connaissances en Préhistoire  
Colloque 3-3. Colloque international François Bordes  
Colloque 3-4. Acteurs célèbres ou obscurs de l'aménagement du territoire  
Colloque 3-5. Les hommes de la vigne et du vin  
Colloque 3-6. Les précurseurs et acteurs de la protection sociale

# Thème 1. Hommes célèbres et illustres

---

## A. Historiographie du genre biographique

À côté du panégyrique, qui est une forme convenue, le genre même de la biographie constitue un héritage de l'Antiquité classique ; il a été redécouvert, traduit et réinterprété par les humanistes de la Renaissance, comme en témoigne le succès de la traduction par Amyot de la *Vie des hommes illustres* de Plutarque, dont Montaigne fit l'une de ses lectures préférées. Complétée par des histoires de familles (elles aussi très nombreuses à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et cherchant d'ailleurs souvent à trouver à ces familles de lointaines origines romaines), la biographie a connu depuis cette date une fortune exceptionnelle, et a marqué le développement du genre romanesque, qui en a repris nombre de techniques dans l'organisation du récit et dans la mise en scène de ses héros, « hommes sans qualités » compris.

### Antiquité : naissance de la biographie à Rome

La biographie naît à Rome dans le sillage de la naissance du genre antiquaire, avec un auteur comme Cornelius Nepos, qui dresse une galerie de portraits – significativement en parallèle avec des réalisations architecturales comme celle du théâtre de Pompée, orné de portraits, en attendant la présentation des *summi viri* de l'histoire de Rome dans le forum d'Auguste. Elle trouve aussi sa source en réaction contre les inconvénients reconnus du genre annalistique, qui ne permet d'analyser aisément ni des faits historiques marquants, nécessairement étagés sur plusieurs années, ni à plus forte raison la personnalité des individus qui ont joué un rôle historique essentiel – comme on le voit avec un auteur comme Salluste, qui choisit d'écrire des monographies, mettant en relief une figure particulière, comme celle de Catilina ou de Jugurtha.

En ce qui concerne l'autobiographie, l'Antiquité compte aussi des témoignages très émouvants de personnes qui n'ont raconté leur vie que pour elles-mêmes, et que les hasards de la conservation des témoignages historiques ont sauvés jusqu'à nous. On peut songer ici à un document exceptionnel, la grande fresque de la villa des Mystères à Pompéi, qui peut s'interpréter comme les mémoires d'une dévote de Dionysos.

### Le Moyen Âge

#### **Hagiographie et biographies laïques**

Dans l'Occident médiéval, on a lu les « vies » d'empereurs antiques et les recueils « sur les hommes illustres » (*De viris illustribus*), dont le plus célèbre est celui de saint Jérôme évoquant les grandes figures du premier christianisme. Quant aux panégyriques, éloges des hommes importants, ils sont à l'origine des « vies » de saints, un des principaux genres littéraires du Moyen Âge latin. On s'intéressera donc à ces vies de saints, célèbres ou obscurs, soit dans des textes consacrés à tel ou tel saint, soit dans des recueils organisés : gestes d'évêques et d'abbés (individuellement obscurs mais collectivement célèbres) et surtout légendiers, recueils organisés de vies de saints « à lire » (*legendae*), dont le plus célèbre est la *Légende dorée*, brillamment présentée récemment dans la collection de la Pléiade. Mais il faut en rapprocher aussi les rares mais importantes biographies de princes : *Vie de Charlemagne* par Eginhard au IX<sup>e</sup> siècle, *Vie de Robert le Pieux* par Aimoin de Fleury au XI<sup>e</sup> siècle, *Vie de Saint Louis* par Joinville au XIII<sup>e</sup>.

Dans le domaine arabo-musulman, le genre biographique par excellence est constitué par des « dictionnaires bio-bibliographiques » nés des nécessités même de la science juridico-

religieuse. C'est dans ce moule biographique que finissent par se couler des histoires de villes ou de régions, comme si, sans le faire disparaître complètement, le genre biographique avait en quelque sorte absorbé le genre historique.

### **Autobiographie**

L'autobiographie médiévale se présente à l'origine comme une confession, un plaidoyer devant Dieu et devant les hommes pour une vie commencée dans l'erreur ou marquée par un grand péché, hérésie, reniement, collaboration avec l'ennemi ; c'est donc un récit de conversion, qui peut être sincère ou retouché, ou même construit à la fin de convertir par l'exemple des coreligionnaires tentés de sauter le pas. Les faiblesses y sont donc soulignées, comme l'effort de vérité qui les efface ; le récit s'insère dans le pacte autobiographique, sans omettre ses variantes et ses limites, simulation et dissimulation.

La littérature arabo-musulmane du Moyen Âge recèle des ouvrages qui relèvent du genre autobiographique. On peut citer par exemple celui de l'émir 'Abd Allâh de Grenade : le *Tibyân* ; plus personnels encore, car il s'agit d'une véritable auto-histoire, sont les célèbres *Mémoires* du Syrien Usâma b. Munqidh (1095-1118), qui fourmillent d'anecdotes très concrètes sur sa vie d'aristocrate arabe et ses rapports avec les croisés.

Lié souvent à une conversion personnelle (dans le cas des pèlerinages), le récit de voyage fait partie des premières autobiographies. Il ouvre sur l'espace du for intime, sur la formation de soi-même. Il contribue aussi à construire la personnalité du rédacteur, à mesure que ce dernier confronte son passé et ses aspirations aux exigences du pacte autobiographique.

### **Époques moderne et contemporaine : la biographie entre hagiographie et modèles civiques**

Quel est le rapport entre le « disciplinement social » et le succès du genre biographique entre le XVI<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle ? En suggérant l'étude des points de ressemblance entre biographie et hagiographie à l'époque moderne et contemporaine, l'on vise surtout à proposer de nouvelles pistes méthodologiques ou de relecture d'un genre. Un premier thème commun est celui de l'authenticité des sources. De même que l'on valide plus volontiers des « vies » de saints écrites par des auteurs contemporains ou disciples du modèle, on apprécie de connaître Bayard par la narration de son compagnon d'armes, Jacques de Mailles, qui invente dès 1527 la formule de « bon chevalier sans peur et sans reproche ». L'accès au genre de l'*Historia* passe ainsi d'abord par la consignation des *res gestae*, même si l'authenticité de ces dernières n'est en rien garante de leur impartialité ou de leur sincérité.

Ce n'est pas un hasard si la récupération des « grands » personnages par l'histoire républicaine pour la pédagogie de ses manuels scolaires leur donne une dimension iconique : les gravures sur bois des ouvrages de la III<sup>e</sup> République relèvent tout autant de l'image pieuse de grande diffusion que d'une scène d'action réaliste.

On pourra aussi s'intéresser aux oraisons funèbres et aux éloges académiques et notices nécrologiques. On pourra étudier les caractéristiques de ces différents aspects du genre biographique et leur développement selon les époques.

## **B. Être reconnu en son temps : personnalités et notables**

Les termes mêmes de « personnalités » et de « notables » ne prennent leur sens que dans le cadre d'une culture et d'une civilisation qui en fixent le sens et le contenu, reconnaissent et confèrent à certaines catégories d'acteurs sociaux (mais non à toutes, la liste pouvant changer d'une période à l'autre, comme le montre précisément l'exemple des artistes et des sportifs, dont la promotion est historiquement datée) une forme de reconnaissance publique. Notre époque a été marquée, de ce point de vue, par une diversification et une

multiplication des catégories concernées, mais aussi par une unification des publics, rendue possible par les médias. En revanche, les sociétés du passé ont été souvent plus sélectives, et ont établi, pour elles-mêmes et pour la postérité, des hiérarchies qu'elles ont transmises par le biais des sources qu'elles nous ont laissées.

### **Antiquité**

Notre connaissance de la société romaine offre un constat simple : la notoriété internationale (on disait « œcuménique » ou « sur l'ensemble de la terre ») ne concernait qu'un très petit nombre de personnes vivantes, limité aux seuls membres de la famille impériale à partir d'Auguste. La notoriété de personnages même importants à Rome se limitait à des cercles restreints du pouvoir impérial et, éventuellement, à la cité d'origine. Il existait une tradition qui privilégiait les vertus collectives au détriment des individus, fussent-ils puissants.

Il faut ajouter que, à Rome, les artistes, aussi bien les architectes que les sculpteurs des reliefs de monuments publics ou les peintres, ne laissent pas la trace de leur nom sur les œuvres qu'ils réalisent. Ce sont les politiques (magistrats, empereurs) qui seuls inscrivent leur nom sur la dédicace. Il y a là évidemment un net changement par rapport aux usages du monde grec, qui assurait la notoriété aux artistes et aux intellectuels.

Mais il existe une sorte de revanche des obscurs. D'abord celle que leur concèdent les puissants. Ainsi, lorsque César cite tel ou tel soldat ou officier, qui s'est signalé dans une bataille, le but est évidemment de satisfaire l'amour-propre de l'armée, et c'est justement le silence entourant les obscurs qui devait rendre les honneurs du récit césarien extraordinaire. Par ailleurs, la frustration des élites locales s'exprimait dans la recherche permanente des marques d'honneurs, dont témoignent tant d'inscriptions, souvent gravées sur des bases de statues. On peut songer aussi aux lignes émues qu'Apulée a consacrées à la statue que lui avaient dédiée les décurions de Carthage.

Les Romains ont assuré une éternité aux écrivains qui savaient les séduire. Les témoignages des *graffiti* montrent que de nombreux vers de Lucrèce, Virgile, Ovide etc., étaient sus par cœur, même par des esclaves. Les innombrables citations d'auteurs précédents que les écrivains romains multiplient dans leurs ouvrages témoignent aussi de la survie accordée aux intellectuels, et non seulement à ceux qui étaient proches du pouvoir. On s'intéressera particulièrement aux œuvres peu connues ou inédites.

### **Moyen Âge**

La notabilité a été longtemps considérée par les historiens comme l'apanage des nobles. En fait, l'honneur est partagé par tous, nobles et non nobles, mais sa reconnaissance dépend de la place que les individus occupent dans la hiérarchie sociale et de l'aire de sociabilité à laquelle ils appartiennent. L'honneur est une notion difficile à définir. On peut le réduire à trois composantes principales : la richesse, essentiellement foncière pendant toute la période médiévale ; les charges, porteuses de dignité aussi bien chez les laïcs que chez les ecclésiastiques ; la renommée, que crée et colporte le regard des autres. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, de nouveaux lieux permettent aux notables d'être reconnus : dans les villes, à côté des nobles ou des prélats très présents, émerge une catégorie de privilégiés, les bourgeois, au sein desquels se dégage une élite, échevins ou consuls, qui tend à monopoliser les pouvoirs. L'échelon local inférieur, celui des paroisses ou des villages, possède aussi ses notables : maires, sergents, marguilliers, etc.

Pendant les deux derniers siècles du Moyen Âge, le nombre des notables augmente. En multipliant les offices dans les différents domaines où il intervient, justice, armée, finances, l'État, qu'il soit royal ou princier, accroît les possibilités de reconnaissance. Les assemblées représentatives donnent aussi à ces élites le moyen d'être reconnues et de se faire entendre. En même temps, la notabilité s'épaissit du devoir bien accompli. Savoir et savoir-faire cessent d'être réservés aux clercs et la sagesse devient aussi un attribut de l'officier. Elle est fondée sur des connaissances théoriques, l'expérience et les bonnes mœurs. Ainsi se

vulgarise le prud'homme, apparu au XIII<sup>e</sup> siècle. Du côté féminin, la femme d'honneur est non seulement riche et bien mariée, elle est aussi d'un comportement sexuel irréprochable.

Si la renommée dépend pour l'essentiel du jugement que portent les contemporains, certains individus cherchent à valoriser leur propre statut par l'écriture : des clercs célèbres, comme Guibert de Nogent ou Abélard, des princes soucieux de leur autobiographie, comme le roi Pierre IV d'Aragon au XIV<sup>e</sup> siècle, mais aussi de simples marchands rédigeant leurs livres de raison, en Italie ou en France. De façon générale, la littérature profane contribue à développer la conscience de soi en même temps qu'elle vulgarise l'image de modèles héroïques, qu'il s'agisse des chevaliers des chansons de geste ou de capitaines de la guerre de Cent ans comme Du Guesclin, dont la vie est rédigée pour être citée en exemple.

Pourtant, les ascensions individuelles restent rares. Les meilleurs officiers ne sont pas à l'abri de l'envie des égaux et de la disgrâce du prince, comme le montre un certain nombre de condamnations. Pour s'affirmer, les individus ont besoin d'entrer dans des clientèles et tentent des mariages hypergamiques ; ils deviennent surtout notables en corps, tels les gens de justice, et s'imposent aux regards des autres dans des cérémonies où l'office l'emporte sur l'individu, par exemple lors des processions ou des entrées royales et princières. La place de la création personnelle est donc limitée.

Il existe pourtant des personnalités qui, par leurs actions d'éclat ou par la force de leur verbe, ont brisé les clivages culturels, sociaux et politiques, et séduit les foules en imposant leur nom de leur vivant. Sortes de prophètes, ils agissent pour la plupart au nom de Dieu, et fondent leur succès sur la foi en la conversion par la parole et sur l'obéissance aux principes divins originels, en particulier l'idéal de pauvreté. S'ils sont reconnus en leur temps, c'est aussi parce qu'ils constituent des ferments de protestation contre l'ordre établi en défendant l'idée de réforme au sein de l'Église ou de l'État.

### **Époque moderne**

Au-delà des élus locaux et nationaux, maires, consuls, échevins, conseillers généraux ou parlementaires, l'histoire fait émerger des notables locaux, urbains ou ruraux, des patrons, des négociants, des syndicalistes, mais aussi des instituteurs, des membres de professions libérales, autant d'acteurs porteurs de valeurs sociales, de conventions religieuses ou philosophiques et de volonté d'action. Qu'on songe aux listes de notabilité consulaires et impériales.

L'un des axes d'interrogation possibles consistera à étudier le rôle politique, économique et social de ces hommes en dehors de leurs pratiques professionnelles. Outre la figure connue de l'élus influent, du philanthrope dans la cité ou du militant actif, de nombreux parcours individuels révèlent des situations à front renversé, où le personnage public utilise sa compétence technique sur des terrains, qui, à l'origine, ne sont pas les siens. Ainsi peut-on chercher à mettre en lumière le rôle politique du médecin, l'action du juriste sur le terrain social, l'engagement de l'élus en faveur de thèmes novateurs ou peu populaires.

Souvent en relation avec une clientèle politique ou professionnelle, ces acteurs ont été les fers de lance d'expériences originales, d'innovations dont la portée a dépassé le cadre local ou régional, voire de remises en cause d'institutions ou de systèmes établis. Beaucoup furent aussi des relais d'opinion, inspireurs de doctrines nouvelles, zélés propagandistes ou simples porte-parole. Dès lors, derrière l'acteur apparaît le décideur, le notable révèle un *leader* dont les outils, les méthodes et les relais peuvent donner lieu à de riches spéculations. En filigrane, c'est toute la question de l'enchaînement des carrières ou des positions, des promotions induites par des engagements premiers et fondateurs qui se trouve posée.

Enfin, l'implication dans la sphère publique peut naturellement survivre à ses inspireurs, que ce soit en termes de contenu ou de modalités. L'on pourra donc aussi faire porter les travaux sur la postérité des interventions dans la vie de la cité, que celle-ci se fonde sur des fidélités personnelles locales, sur des mouvements d'imitation ou sur des phénomènes de généralisation.

## Époque contemporaine

Sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République, la légitimité démocratique reposait sur l'élection, et toute carrière politique suivait ainsi un cursus classique ; on était maire, conseiller général, parlementaire avant d'être ministre avec un peu de chances. L'enracinement territorial était un préalable à toute ambition. La V<sup>e</sup> République bouleversa cet état de fait.

L'étude de l'enracinement local est donc essentielle à la compréhension du fonctionnement des systèmes politiques démocratiques. Dans le cas de la France, si l'attention est attirée ici sur la complexité du xx<sup>e</sup> siècle, il est évident qu'il est tout à fait souhaitable de remonter à travers tout le xix<sup>e</sup> siècle à la Révolution ; que l'on se souvienne du destin des Girondins.

Le passage de la notabilité locale à un destin national peut être étudié, en particulier de la III<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République.

## C. Les formes de l'héroïsation

La figure du héros, dans la mesure où elle s'inspire de celle du saint, qu'il soit thaumaturge ou vainqueur d'un bestiaire maléfique, symbole du Mal, est mise en gloire, récupérée, manipulée dans un but pédagogique, édifiant, pour jouer un rôle de médium dans le « disciplinement social ». L'historicité des personnages, l'existence de sources authentiques et abondantes ne sont pas des garants absolus de sincérité et de fiabilité, dès lors que le héros est instrumentalisé. La naissance entre les deux guerres de la propagande moderne et des techniques nouvelles de communication pose désormais en termes différents la notion d'image. En quelque sorte avers et revers d'une même médaille, l'affrontement propagandiste entre Vichy et Londres, Pétain et de Gaulle – qui n'a pas toujours épargné les historiens – fait aussi renouer avec les procédés hagiographiques : images d'Épinal, affiches, brochures, littérature de vulgarisation pour la jeunesse, censure, retouches. À travers le héros, c'est en fait le pays qui devient objet et sujet d'hagiographie.

Dans cette étude des mécanismes de la fabrication des héros du Moyen Âge au temps présent, on valorisera les multiples supports de diffusion sociale du mythe héroïque.

L'Antiquité classique a eu ses héros légendaires, liés aussi bien aux multiples récits des origines qu'à des mythes illustrant la condition humaine ou qu'à des événements historiques transformés en épopées. Ces héros ont connu dans notre civilisation une remarquable postérité littéraire, artistique et même scientifique (*Amphytrion* 38, de Giraudoux, ou le complexe d'Œdipe en psychanalyse). L'Antiquité enfin a eu aussi ses héros malheureux, grandis par leurs défaites, qu'elle a ignorés au nom du principe *Vae Victis* mais que la postérité a redécouverts lorsqu'elle en a eu besoin. « L'invention » de Vercingétorix avait été préparée à l'époque romantique, puis sous le Second Empire par Napoléon III, qui avait organisé les fouilles d'Alésia mais croyait à la double nécessité historique de la défaite de Vercingétorix et de la victoire de César. Mais elle ne prend vraiment dans l'opinion publique qu'aux lendemains de Sedan, quand la France vaincue ressent le besoin de s'identifier avec un héros que ses qualités morales et son courage dans la défaite placent au-dessus de son vainqueur, et qui se retrouvera associé, de façon significative, à Jeanne d'Arc, lui portant l'épée et elle le drapeau. Le mouvement ouvrier international a lui aussi redécouvert pour en faire une figure de référence le chef, lui aussi malheureux, de la plus grande révolte servile contre le pouvoir de Rome, Spartacus. On pourra s'interroger sur la façon dont nombre de héros de l'Antiquité ont acquis une double vie : dans leur propre culture, selon sa logique propre ; mais aussi, dans les nôtres, auxquelles l'Antiquité a fourni un certain nombre de noms, de légendes et de mythes susceptibles d'être réutilisés aussi bien dans la littérature que dans la politique ou dans la réécriture de l'histoire.

Dans ses *Chroniques*, Jean Froissart transforme en action patriotique de six bourgeois de Calais ce qui était, à la fin du Moyen Âge, un banal rituel de capitulation. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* représente une pièce maîtresse dans la diffusion de la légende impériale. Par leurs savants travaux, Jules Michelet et Jules Quicherat ont probablement inventé le mythe romantique de Jeanne d'Arc. Sans Alexandre Dumas, qui connaîtrait aujourd'hui les aventures de d'Artagnan et sans Edmond Rostand, qui serait encore touché par le panache de l'écrivain parisien Savinien de Cyrano de Bergerac ? Si Jean Moulin incarne la bravoure de la Résistance, ne le doit-il pas en partie à l'oraison funèbre prononcée, en décembre 1964, au Panthéon, par André Malraux ?

Dans le cas des biographies de commande, l'héroïsation du personnage central procède par simulation et dissimulation, au sein d'une exigence de vraisemblance ; faiblesses gommées, pieux mensonges, la biographie ordonnée fige une figure ; après elle, il faudra l'attaquer par ces faiblesses mêmes. Mais l'image n'en sera que lentement affectée. Seul un renouvellement permanent des archives textuelles et photographiques peut permettre l'adaptation de l'image aux besoins du temps et la faire échapper à la critique.

À l'inverse, on étudiera aussi les remises en cause, qui sont tout autant instructives : celle de certaines « forgeries » de la vulgate gaullienne par exemple importe moins en tant que telle qu'elle ne participe en réalité à l'histoire de l'antigaullisme, devenu un récent thème d'étude. Cette étude des discours sera naturellement complétée par l'analyse des multiples supports iconographiques. Sur le plan méthodologique, on s'inspirera des travaux de Maurice Agulhon sur Marianne pour inventorier toutes les représentations illustrées des héros, depuis les plus humbles – images d'Épinal, affiches de la publicité et du cinéma, couvertures de cahiers d'écoliers, buvards, gravures de manuels scolaires, etc. – jusqu'aux plus réputées : statues et tableaux réalisés par de grands artistes comme Ingres, Delacroix, Rodin, chefs-d'œuvre du cinéma au XX<sup>e</sup> siècle, etc.

#### **D. Les « monuments » aux grands hommes et à leur action**

On considérera ici qu'un monument est tout ce qui consacre et tout ce qui garde les souvenirs. Il résulte d'une volonté d'inscrire dans un espace précis la mémoire d'êtres ou d'événements, pour que ceux qui y vivent et y vivront en conservent le souvenir, et même dans l'espoir qu'il soit une leçon pour ceux qui le voient. Le monument peut combiner les éléments suivants ou se réduire à l'un d'eux : une réalisation architecturale, souvent intégrée à un paysage dans un fort souci de visibilité ; une œuvre sculptée ; l'épigraphe. Parmi d'autres buts, le monument peut marquer dans une relation de subordination : hommage propitiatoire ou votif aux êtres surnaturels, les dieux, les héros, les martyrs et les saints ; glorification des grands détenteurs des pouvoirs civils, militaires et religieux ; marque de leur rang par les porteurs de « noms illustres » : les « bien nés », les aristocrates.

Le monument allégorique peut rappeler sans cesse un grand principe organisateur de la vie collective : les temples de Rome et d'Auguste édifiés sur le forum de tant de cités de l'Empire romain, monuments à la République. Il peut commémorer un événement local digne de mémoire : temps d'exception (croix de mission), ou la part prise à un événement national (guerres).

— Qui autorise, qui contrôle, qui peut bénéficier d'une telle « monumentalisation » ?

— Qui a l'initiative, qui réalise, qui impose sa signature et donne son nom ? Et qui est propriétaire ? Le monument a-t-il été financé (souscription publique, action d'associations, de conseils municipaux... ) ?

— Qui est l'auteur du monument ? Place et rôle de l'architecte, de l'artiste, de l'auteur de l'épigraphe ;



- les débats suscités par le monument : sa forme, sa destination, son emplacement ;
- quels sont les usages du monument à un moment donné ? Cérémonies, fleurissement, rassemblements, point de départ de « *meetings* » et manifestations de rues, etc. ;
- quels sont les liens avec un autre ensemble diffus de mémoriaux, dont le principal support est le papier, livres, images (timbres commémoratifs) et les supports magnétiques et pelliculaires de la radio et la télévision, voire désormais les sites de l'internet ?
- L'équipement monumental d'une ville, d'un département : formes locales éventuelles de tombeaux, monuments commémoratifs, plaques ; les « parcours commémoratifs », leurs monuments et leur signalétique de jalonnement (la route Napoléon, la Voie sacrée...) ;
- la multiplication des monuments : le cas de la Rome antique illustre bien ce besoin permanent de nouveaux espaces pour accueillir, en nombre croissant, aux limites de l'encombrement, des statues et autres témoignages d'hommages rendus à des morts, mais aussi à des vivants ;
- la fin des monuments : érosions et perte de sens, transferts, démontages.

Soulignons enfin le grand intérêt de l'étude des échecs, souvent significatifs : projets inaboutis, échec de l'intégration du monument dans la vie collective, rejets esthétiques des générations suivantes...

## ◆ Colloque 1 / 1

### Les institutions mémorielles : initiatives privées et publiques

#### Les institutions

Fondations, musées, bibliothèques, archives et sociétés savantes sont parfois créés pour préserver et entretenir la mémoire de grands hommes : politiques, écrivains ou philosophes, peintres, savants. Comment ces institutions se sont-elles constituées, comment réussissent-elles à servir leur raison d'être dans la durée, comment ce patrimoine (objets, manuscrits et correspondances, immeubles) est-il conservé et mis en valeur ? On s'attachera aussi à explorer comment de grandes institutions de conservation comme la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque de l'Institut de France, les bibliothèques universitaires ou municipales, les archives publiques, réunissent, conservent et mettent en valeur les fonds des grands hommes qu'elles conservent (colloques, expositions, publications de textes, etc.).

#### Les collections

La sacralisation du héros national ou celle, plus modeste, de la célébrité familiale est au cœur de la démarche du collectionneur d'objets ou d'œuvres : les premières grandes collections apparaissent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en France. Pendant la Révolution, la « panthéonisation » accentue même le phénomène : la volonté de l'État d'acquérir une œuvre d'un auteur pour pérenniser son souvenir accompagne sa célébration publique. Dans le même temps, de nombreuses collections familiales constituées autour d'hommes célèbres ou plus simplement de familles munies de prétentions d'ancienneté (titres généalogiques) se sont développées au XVIII<sup>e</sup> siècle en dehors du circuit traditionnel des preuves de noblesse.

#### La marchandisation

Les confiscations révolutionnaires des émigrés à partir de 1792 ne portent pas seulement sur les propriétés immobilières, mais aussi sur les meubles et objets de famille. La dispersion qui en découle entraîne à la fois un développement du commerce des objets et manuscrits familiaux, mais aussi un renforcement de l'émotion que ceux-ci peuvent susciter.

Face à cette nouvelle pratique sociale, plusieurs pistes sont à explorer par l'historien :

- la constitution et la dispersion des grandes collections d'objets et œuvres : les catalogues, les legs aux institutions patrimoniales (archives, bibliothèques, musées) ;
- l'organisation du marché de l'autographe et des documents familiaux : les grandes ventes historiques de manuscrits et objets d'hommes et de femmes célèbres, le métier de marchand, les lieux de ventes ;
- la circulation des œuvres : la vente à l'étranger, la revendication, la naissance des barrières juridiques ;
- les publications : collections d'autographes ; collections de portraits familiaux, catalogue d'auteurs ;
- la transaction privée et la question des faussaires ;
- le phénomène de marchandisation des objets et papiers personnels : la montée en puissance du collectionneur-investisseur.

## ◆ Colloque 1 / 2 Héros et héroïnes de la Révolution française

Pendant la décennie révolutionnaire, le Panthéon a reçu sous ses voûtes Mirabeau, Voltaire, Le Peletier, Marat et Jean-Jacques Rousseau, entre 1791 et 1799. Aux figures des philosophes, des maîtres à penser de la Révolution, des hommes politiques, des journalistes et des martyrs, s'ajoutent d'autres « grands » hommes, distingués ou détestés par la presse et la caricature : Barnave, Lameth, Brissot, Danton, Robespierre ; des journalistes, meneurs d'opinion, Enragés, Indulgents ou Égaux ; des « savants-politiques » ; des militaires, comme La Fayette, Hoche, Moreau, Kléber, Bonaparte ; les « enfants héroïques », Bara ou Viala. Les Martyrs de l'an II font l'objet d'un culte significatif. Il faudrait ajouter ceux qui ont partagé un moment de gloire légitimant leur inscription dans les actes civiques ; les citoyennes révolutionnaires, héroïnes collectives des journées d'octobre, femmes de lettres ayant défrayé la chronique politique (Théroigne, Olympe, Etta), meneuses de clubs féminins (Claire Lacombe et Pauline Léon) ou militantes sectionnaires.

Aux cultes révolutionnaires, les résistances opposent des contre-cultes voués aux adversaires de la Révolution en marche, comme les chefs de la Vendée ; les prêtres réfractaires victimes des massacres de septembre, des pontons de Rochefort ou de la « guillotine sèche » ; les martyrs de la Terreur, sur un plan local ou national ; les héroïnes contre-révolutionnaires...

Au-delà de ce corpus biographique, il convient de s'interroger sur les pratiques et les manifestations de l'héroïsation en temps de Révolution. Comment se construisent et se déconstruisent les grandes figures ? Le culte du héros sollicite la presse et les arts – portraits, statuaire, monuments, hymnes, théâtre – comme les écoles (manuels et catéchismes républicains, recueil des actes). Il génère des pratiques commémoratives et de célébration : attribution de noms de rues, de villes, de prénoms révolutionnaires ; manifestations funéraires solennelles, comme le transfert au Panthéon ; l'organisation de fêtes spécifiques ; l'hommage aux militaires, aux marins du *Vengeur*...

Une ouverture aux pratiques et processus des révolutions contemporaines de la Révolution française (révolutions polonaise, batave, irlandaise, américaine, haïtienne) est possible dans une démarche comparative.

## ◆ Colloque 1 / 3 Savants et inventeurs entre la gloire et l'oubli

Ce colloque se propose d'aborder des questions historiographiques et méthodologiques liées au genre biographique dans l'histoire moderne et contemporaine des sciences et dans celle des techniques. Loin d'être consacré à l'exposé de biographies particulières, il aura pour objet les constructions et les usages, à différentes époques, de catégories historiques telles « savants célèbres » et « grands inventeurs ». Les récents travaux prosopographiques sur les inventeurs permettent, par exemple, de cerner les critères des contemporains dans la construction sociale et politique des héros du progrès, en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle, quand se déploie le culte du génie inventif. Le renouvellement du genre biographique aujourd'hui est également l'occasion d'analyser les fonctions qu'a eues et que continue à avoir la biographie dans nos sociétés comme dans l'exercice de l'histoire. Le couple sciences et techniques permet de plus d'observer de près la concurrence des mémoires et de l'héroïsation, et d'étudier par quels processus historiques la figure du savant a pu éclipser celle de l'inventeur et finalement du technicien, réduit à l'application des avancées de la science.

### **Célèbres versus inconnus : de la réputation et de l'oubli en sciences et en techniques**

Comment un savant ou un technicien devient-il célèbre à certaines périodes? En fonction de quels critères — scientifiques comme extra-scientifiques — une époque construit-elle, découvre-t-elle, réhabilite-t-elle, dans le domaine des sciences et des techniques, ses hommes / femmes célèbres, ses figures mythiques ? Comment se pensent, se construisent les choix qui font passer un auteur de l'anonymat à la célébrité historique ? Comment est évalué le rôle des anonymes, des « illustres inconnus » dans la production des savoirs scientifiques et dans les pratiques techniques innovantes ? Peut-on tenter une étude comparée des concurrences de légitimité entre savants et inventeurs, dans la lignée des travaux récents de Christine McLeod pour l'Angleterre victorienne ? Qu'en est-il en France, où la figure du savant a été si puissante, depuis le temps des académies ?

### **Le retour du biographique dans l'histoire des sciences et l'histoire des techniques**

On s'interrogera sur le retour du biographique, longtemps discrédité, dans la pratique historique d'aujourd'hui. On cherchera à en cerner les nouvelles fonctions, les exigences historiques, le choix de héros ou de personnages ordinaires, les méthodologies développées par les auteurs. Quel est dans cet exercice historique le statut du récit biographique, de l'étude des textes, du collectif ? Qu'en est-il de l'autobiographie ?

### **Les formes du collectif en biographie : histoire des sciences, histoire des techniques et prosopographie**

Il s'agit ici d'examiner les rapports entre biographie et prosopographie centrés soit sur un dispositif générationnel, soit sur des phénomènes d'« écoles » ou de « collègues invisibles », ou encore sur la construction de catégories sociales telles que « le savant » ou « l'inventeur ». On s'intéressera à l'étude prosopographique comme moyen de faire place aux inconnus, aux collectifs (exemple des inventeurs, des constructeurs d'instruments scientifiques, etc.) et à leurs stratégies sociales et institutionnelles pour construire leur réputation et valoriser leurs créations, y compris sur le plan commercial.

### **Usages institutionnels du biographique en histoire des sciences et en histoire des techniques**

Les institutions ont eu et continuent d'avoir un rôle important dans la « commande » de biographies. Nous nous interrogerons sur cette fonction identitaire du biographique, à l'échelle d'un pays, d'une ville, d'une institution savante... On pourra, par exemple, trouver des éléments de réponse dans l'étude d'un ensemble de notices biographiques attaché à un établissement, ou dans l'étude des éclairages différents portés sur un même savant dans des biographies écrites à des époques différentes. Quels usages cette dimension institutionnelle induit-elle dans le travail de l'historien, en amont — au moment de l'écriture biographique —, comme en aval, dans l'usage qu'il peut faire des biographies ?

## ◆ Colloque 1 / 4 La biographie d'artiste

À la différence de ce que l'on constate en Italie, aux Pays-Bas et même en Espagne, le souci de conserver la mémoire, et même le nom, des artistes ne s'est manifesté que tardivement en France. Il faut pratiquement attendre la publication, en 1666, par André Félibien des *Avaux des Entretien sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, pour trouver un ouvrage qui soit un peu l'équivalent des *Vite* de Vasari, rédigées un siècle plus tôt.

Les « éloges académiques » et, d'une manière plus générale, les notices nécrologiques obéissent le plus souvent à des règles implicites dont il convient de tenir compte et qui mériteraient d'être déchiffrées ; les portraits ou anecdotes insérés dans les mémoires et livres de souvenirs sont autant de sources possibles, qui doivent être, il est vrai, soumises elles aussi à une critique assez serrée, tant en ce qui concerne les indications fournies que pour leurs silences et leurs omissions. Il en va de même pour les grands dictionnaires biographiques, dont les notices sont le plus souvent le résultat d'un travail de compilation, mais qui peuvent aussi contenir des renseignements de première main.

L'érudition locale s'est intéressée de façon très irrégulière aux artistes et à leur biographie ; si l'on sait tout ce que l'histoire de l'art en Lorraine doit aux travaux de Dom Calmet, il est en général admis que ses confrères bénédictins n'ont pas manifesté le même intérêt pour les artistes des régions dont ils ont écrit l'histoire.

Par ailleurs, un petit nombre de grands artistes ont fait l'objet, de la part d'écrivains jouissant d'une plus ou moins grande notoriété, de biographies, d'une faible valeur historique ou documentaire mais d'une certaine importance littéraire : il peut être intéressant d'en identifier les sources et parfois, à travers elles, les motivations de l'auteur.

Les répertoires spécialisés qui recensent les artistes d'une ville (ou d'une région) d'une période, ou en fonction de leurs spécialités, sont très nombreux, et certains des regroupements ont un fondement idéologique. L'intérêt proprement biographique de ces répertoires est d'ailleurs très irrégulier : certains sont manifestement destinés à fournir des références au marché de l'art. D'autres, sur la base de recherches archivistiques et de repérage des œuvres, parviennent à fournir de véritables trames biographiques qui vont bien au-delà de ce que leur titre paraît annoncer. Néanmoins, ce sont les répertoires régionaux qui statistiquement sont les plus nombreux et fournissent le plus de renseignements, même si les méthodes suivies pour leur élaboration sont parfois très différentes ; et ce d'autant plus que leurs dates de publication s'étendent sur plus d'un siècle à partir de 1882, sans que la pratique s'en soit jamais interrompue.

Comme toutes les biographies, celles des artistes ne sont donc jamais « neutres » ; leur spécificité réside peut-être dans le fait que leurs auteurs ne peuvent faire abstraction de l'art de leur temps et que le regard qu'ils portent indirectement sur lui est parfois plus intéressant encore que ce qu'ils écrivent sur l'objet avoué de leur étude.

## ◆ Colloque 1.5 La construction du grand auteur

La notoriété et la célébrité sont aussi, dans une mesure de plus en plus large au fil des siècles, l'un des résultats de la communication sociale et de la médiatisation. Cette problématique sera plus particulièrement appliquée au domaine de l'écriture et de la publication, sans pour autant faire oublier que ces nouvelles techniques viennent donner une dimension nouvelle à des phénomènes qui les ont largement précédés.

L'invention de la typographie en caractères mobiles entraîne très vite une réorganisation radicale du champ littéraire et une réévaluation du statut de l'auteur. Des contemporains, comme le Strasbourgeois Sébastien Brant, deviennent des personnages connus, au point que leur seul nom se fait argument de vente. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la notoriété des cercles humanistes parisiens (dont les imprimeurs et libraires) relève pour partie des mêmes phénomènes. S'ouvre alors le temps de la « librairie d'Ancien Régime », dans laquelle la notoriété semble d'abord à acquérir à la Cour.

Le second temps fort est celui du passage à la librairie de masse, à partir des années 1760 et au XIX<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, on assiste à l'accroissement du nombre des « intermédiaires culturels » et des auteurs « secondaires », souvent restés dans l'ombre, mais dont le rôle est essentiel pour la transmission et la circulation des textes en France, voire à travers l'Europe (traducteurs, adaptateurs, etc.).

À compter des Lumières d'autre part, et de plus en plus évidemment avec la Révolution et au XIX<sup>e</sup>, voire au XX<sup>e</sup> siècle, c'est la montée en puissance du journalisme, dont certaines figures deviennent elles aussi connues de tout un chacun. À l'inverse, si les éditeurs ou les rédacteurs en chef sont les véritables puissances du temps, ils restent plus dans l'ombre, à l'image de Buloz ou encore de Villemessant. Ces processus liés à l'industrialisation de la « librairie », se développent encore avec les nouveaux médias du XX<sup>e</sup> siècle – la radio, la télévision, les techniques de numérisation et Internet.

Également lié à l'histoire du public, le thème pourra être abordé par le biais :

- d'études de cas (un auteur...) ou de monographies sur un certain groupe d'acteurs (et sur leurs solidarités) ;
- d'études sur un titre, sur une ville ou sur une région ;
- ou encore d'études sur les différents mécanismes de la réception et de la construction du « grand auteur ».

Des notions comme celles d'anonyme ou de pseudonyme relèvent elles aussi de cette problématique, comme en est justiciable le jeu d'un média à l'autre.

## Thème 2. Hommes obscurs et oubliés

---

### **A - Écrits du for privé, mémoires et autobiographies**

Les écritures du for privé appartiennent à la famille des écritures ordinaires et regroupent aussi bien les livres de famille, de comptes ou de raison, les diaires, les autobiographies et mémoires, les journaux de toute nature (diplomatiques, spirituels, de campagne, de voyage ou médicaux...). Le point commun de ces ego-documents est leur vocation domestique et privée : sauf exception notable, aucun n'a, en effet, été rédigé à des fins littéraires et encore moins dans l'intention d'une publication éventuelle. Tous ont en revanche un rapport avec l'espace familial ou professionnel de l'individu.

L'édition et l'analyse des écrits du for privé pourront prendre ici la forme classique de l'étude de cas et ce sera alors l'occasion de faire découvrir au public des textes inédits. Ces cas seront l'occasion d'approfondir les réseaux de recherches à l'œuvre. On peut désormais mener également une réflexion synthétique sur des thèmes comme la santé, l'autorité paternelle, la parenté spirituelle, les relations de voisinage, la relation à l'événement, à l'argent, à la terre, etc. : tous thèmes mal connus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit aussi de mieux connaître ces hommes et ces femmes célèbres ou obscurs qui ont pris la plume dans l'intimité de leur foyer pour inscrire les menus et hauts faits de leur vie quotidienne.

#### **L'Antiquité**

Même si, dans leur très grande majorité, les documents susceptibles d'être concernés n'ont pas été conservés jusqu'à nous, l'Antiquité, qui a multiplié les usages de l'écrit, a assez largement pratiqué cette dimension de « l'écriture de l'individu par lui-même » et elle en a développé des substituts (ainsi dans le domaine de l'épigraphie funéraire). Toute une littérature de mémoires (des deux Agrippine, du général Corbulon, etc.) était accessible à l'époque de Tacite.

#### **Les livres de raison**

La recherche sur les écrits du for privé a considérablement progressé depuis une génération. Elle touche la période moderne plus encore que le Moyen Âge, mais établir une coupure entre les deux périodes serait encore plus artificiel dans ce domaine que dans d'autres.

— En face de ce type de texte, il convient de définir le genre en le distinguant des sources voisines (journal, récit de voyage, de pèlerinage, journal intime), même s'il faut admettre une certaine interpénétration entre les différents genres.

— L'origine sociale des rédacteurs est à analyser avec soin. À la fin du Moyen Âge, ce sont avant tout les grandes familles bourgeoises, mais aussi des notables de petites villes ou encore des aristocrates, mais jamais un paysan, du moins en France.

— Le contenu enfin du livre offre des possibilités d'enquêtes riches et variées. Il permet, mieux même que les sources notariales, de connaître la vie d'une famille de l'intérieur, sans le filtre de la culture d'un scribe professionnel. On peut y étudier l'évolution de la démographie familiale, les stratégies matrimoniales et l'ascension sociale, les crises à l'intérieur de la parenté, la religion en famille, l'ouverture au monde extérieur et ses limites.

— On peut enfin poser la question de la place des femmes. On ne connaît aucun livre de raison écrit par une femme dans la France médiévale. Mais les femmes sont constamment présentes, comme épouses et mères ; plus rarement comme moniales. Il serait bon d'analyser plus précisément comment les rédacteurs masculins en parlent.

## L'ego-histoire

La littérature française autobiographique est dominée, au xx<sup>e</sup> siècle, par deux massifs intimidants, les *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle (1954-1959) et *Les Mots* de Jean-Paul Sartre (1963). Ces deux immenses fûts cachent cependant une forêt touffue qui, jusqu'en 1995 environ, rassemblait des biographies et autobiographies individuelles, classées par ordre alphabétique, dans une division particulière du grand recueil des sources imprimées du passé national (caractérisée par la cote Ln27, suivie d'un chiffre) : le *Catalogue de l'histoire de France* du département des imprimés de la Bibliothèque nationale. On y compte des milliers de volumes, dont le contenu renvoie davantage à *La Vie d'un simple* d'Émile Guillaumin qu'aux *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand.

On peut classer ce fonds en trois catégories complémentaires : des récits de vie d'autodidactes, qui, partis de rien et à la force du poignet, ont connu une réussite professionnelle éclatante inattendue, qu'ils sont fiers de faire connaître à autrui. Des témoignages d'anonymes qui ont traversé des expériences tragiques, qu'ils veulent diffuser pour qu'elles ne tombent pas dans l'oubli après leur disparition : épreuves de la Grande Guerre ; traumatismes de la torture et de la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale ; souffrances dues à la maladie ou à des accidents graves, etc. Enfin les relations écrites par des « gens de peu » (Pierre Sansot), qui n'ont rien vécu d'exceptionnel, mais qui veulent laisser un souvenir personnel à leurs proches, qui compléterait l'album de photos jaunies, ou qui pratiquent l'ego-histoire par vanité d'auteur. Pendant longtemps, la défunte maison d'édition la Pensée universelle s'est spécialisée dans le compte-d'auteur autobiographique. Il existe ainsi, à la Bibliothèque nationale de France, un important gisement documentaire, qui illustre parfaitement ce que le professeur Philippe Lejeune appelle le « pacte autobiographique ».

## B. Les oubliés, effacés, réhabilités

Dans l'Antiquité, ce que les historiens actuels désignent souvent par le néologisme *damnatio memoriae*, mais que les auteurs anciens appelaient seulement *abolitio nominis*, vient effacer par le martelage l'objet principal du *monumentum*, la mention de son nom. Pour les grands personnages, notamment les empereurs et les membres (hommes et femmes) de la famille impériale qui ont fait l'objet d'une condamnation posthume par le Sénat, elle s'accompagne de la destruction des portraits, autre expression de l'identité (mais non de l'image de l'empereur sur les monnaies, qui restent en circulation).

De même que les naïves vies de saints ont excité, au xviii<sup>e</sup> siècle, les railleries badines ou sarcastiques des Bollandistes convertis aux Lumières, les récupérations politiques ou propagandistes ont inévitablement engendré remises en cause et retours de balancier « révisionnistes ». Si l'action décisive des femmes de Beauvais en 1472 fait l'unanimité chez les historiens, il s'est trouvé au xix<sup>e</sup> siècle des voix pour remettre en cause l'authenticité des exploits attribués à Jeanne Hachette, voire pour nier son existence même. On sait aussi que l'adoubement de François I<sup>er</sup> comme chevalier par Bayard le lendemain de Marignan n'est qu'une légende, rapportée dix ans plus tard dans un ouvrage dont le but avoué était de rétablir la crédibilité de la royauté après la défaite de Pavie. On suggèrera donc comme autre thème possible le réexamen ou le décapage de l'image des grands personnages, à l'imitation de ce qui se fait pour les tableaux et les œuvres d'art.

La *damnatio memoriae* – notion propre aux historiens –, ses procédures, ses rituels, du Moyen Âge à nos jours, est sans doute révélatrice de l'état d'une société à un moment de son histoire. Différents, mais souvent significatifs aussi, doivent être les refus, les oublis, les échecs commémoratifs.

L'oubli est une composante essentielle de la mémoire humaine. On pourra étudier :



- les phénomènes générationnels d'oubli d'hommes illustres en leur temps ;
- le rôle de la presse et des historiens dans la perpétuation, l'effacement ou la réhabilitation.

## C. L'apport de l'onomastique

### Les anthroponymes

L'étude des noms de personnes a constitué une des préoccupations de recherche majeures des médiévistes dans la dernière décennie du siècle écoulé. Le nom d'une personne sert tout à la fois à la distinguer des autres et à l'intégrer dans la société en la situant dans un réseau de références partagées.

À cet égard, on a pratiqué au Moyen Âge, de part et d'autre du XI<sup>e</sup> siècle, deux systèmes différents. Le haut Moyen Âge connaît un système de nom unique, qu'il soit de langue latine (regroupant les noms romains, grecs, bibliques et auguratifs) ou de langue germanique, fondé sur la variation thématique. Dans l'un et l'autre cas, il semble que le nom serve principalement à situer la personne au sein de sa famille. Il faut essayer de comprendre ce que l'on peut appeler le jeu anthroponymique : comment se fait le choix entre nom germanique et nom latin ? Comment se recomposent les racines des noms qui constituent le patrimoine familial ? Que signifie une homonymie complète ? Comment un corpus de noms apparemment très vaste et inventif est-il géré ? Curieusement, l'homonymie ne semble gêner ni les monastères ni les agglomérations urbaines. Pourquoi ? La plupart des données dont dispose l'historien, en dehors des polyptyques, proviennent des généalogies aristocratiques. La prosopographie demande une extrême prudence : il ne faut pas conclure du simple fait de l'homonymie à une appartenance familiale commune.

Dans les recherches récentes, l'intérêt premier des médiévistes s'est porté sur la rupture qui, au XI<sup>e</sup> siècle, a vu le nom unique supplanté par le système à deux éléments (*nomen+cognomen*) qui va devenir la règle en Occident jusqu'à nos jours. Une fois constaté et mesuré ce processus, l'intérêt des recherches est d'essayer d'appréhender ses corrélations possibles avec l'évolution de la société : le lien vassalique, l'encellulement, l'évolution des structures familiales (topolignées), la complexification de la société, les progrès de l'Église universelle et d'autres éléments.

### Les toponymes

La toponymie, étude des noms de lieux, permet d'approfondir l'impact des hommes sur le paysage : noms de quartiers ruraux, de fermes en particulier, de villages et de villes. La carte et les dictionnaires topographiques figent ainsi une longue stratigraphie de l'action de l'homme. Leur analyse « horizontale », région par région, éclaire l'implantation des populations et la mise en valeur des terroirs ; elle contribue d'abord à une archéologie du paysage : marais, forêts disparues, essarts, espèces végétales et animales, faits géologiques remarquables, exploitations minières et industrielles, faits de mise en valeur agricole « traditionnelle ». On peut ainsi étudier les origines et les pratiques de dénomination selon les régions et les langues locales.

Dans la perspective de ce congrès, on pourra s'intéresser particulièrement à la stratigraphie des noms de lieux habités : noms de fermes exprimant la longue possession par des familles qui leur ont laissé leur dénomination, noms de villages et de bourgs qui rappellent leur fondation par des féodaux entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle sur le modèle de Montrichard ou de Puybresson, « beaux noms » des bastides et des villeneuves, évoquant des villes prestigieuses comme Pavie ou Florence / Fleurance et destinés à attirer l'immigration, noms de villes enfin qui intègrent celui de leur fondateur, depuis les innombrables colonies romaines (Fréjus / Forum Julii, Coutances / Constantia, etc.) jusqu'aux villes modernes, comme Henrichemont, Charleville ou Philippeville et jusqu'aux dénominations imposées par des régimes révolutionnaires à des villes de nouvelle fondation ou à d'anciennes

agglomérations, et qui exaltent les héros d'un temps, de Marat / Saint-Nazaire à Titograd / Podgorica. Les unes maintiennent la mémoire des entrepreneurs presque inconnus de l'« enchâtellement », les autres conservent le prestige des princes et des ministres qui sont les initiateurs ou les parrains lointains de leur aménagement, les dernières manifestent enfin la fragilité d'une dénomination autoritaire. Mais, pour toutes, le processus manifeste un « désir d'éternité » qui rappelle, sur des modes variés et à étudier, l'héroïsation de l'œciste grec, qui faisait du fondateur de la ville un demi-dieu, et qui explique la passion de fonder et de nommer des cités, d'Alexandre à Constantin.

Les « beaux noms » qui rappellent la mémoire des fondateurs sont particulièrement abondants dans le domaine colonial, en Nouvelle-France ou dans l'Algérie du XIX<sup>e</sup> siècle. On pourra donc envisager les choix des noms donnés aux habitats lors des opérations de défrichement et d'implantation, les modalités de leur attribution et les hésitations entre noms anciens et nouvelles dénominations, le rôle attractif qu'ils ont pu jouer et l'orgueil que les habitants ont pu en tirer, leur permanence aussi quand le changement de régime ou de domination politique conduit à les rebaptiser.

**◆ Colloque 2 / 1**  
**Objets vecteurs**  
**de la mémoire familiale**  
**pendant l'Antiquité**

Les archives d'une femme, Babatha (des papyrus, contenus dans son baluchon retrouvé dans une grotte en Israël) donnent une idée de ce qu'une personne de condition modeste pouvait juger essentiel à emporter dans sa fuite à l'époque de la guerre d'Hadrien contre les Juifs ; elles font connaître entre autres les noms des maris successifs de Babatha (Judas et Jésus), qui ne font sourire que nous, car ils étaient très répandus.

Les portraits ont joué un rôle majeur, attesté par les auteurs anciens, comme vecteurs de la mémoire familiale, transmis de génération en génération, exposés notamment sous la forme de médaillons aux yeux des visiteurs dans l'*atrium* des demeures des aristocrates, tandis que les masques des ancêtres sont enfermés dans des tabernacles ouverts seulement au moment des fêtes et des funérailles. Ceux qui nous restent, sous la forme de peintures ou de mosaïques dans le décor de maisons privées, sont souvent anonymes.

Trois pistes au moins pourraient être explorées dans cette perspective.

— La première est celle des objets conservés dans les tombes : une pratique pour laquelle la civilisation romaine semble s'être distinguée, par la rareté relative et même l'absence de ces objets, d'autres civilisations méditerranéennes, antérieures ou contemporaines, qui y ont recouru beaucoup plus largement.

— La seconde est celle de ces objets familiers, récipients, fioles de verre, miroirs, fibules, bijoux et parures, que l'on trouve en grand nombre dans nos musées, où ils apparaissent, coupés de leurs contextes, comme des produits de série et des marqueurs de civilisation, alors qu'ils ont fait l'objet d'une appropriation et d'une identification individuelle.

— La troisième viserait à comparer les objets représentés sur les peintures et les mosaïques, comme faisant partie du même décor de la maison, et ceux qui ont été retrouvés à l'occasion des fouilles : l'exemple de Pompéi, où les objets de valeur sont au total peu nombreux, suggère qu'ils ont dû être emportés par tous ceux qui ont eu le temps de fuir.

**◆ Colloque 2 / 2**  
**Mémoire familiale,**  
**objets**  
**et économies affectives contemporaines**

Mémoire collective, nationale, familiale, etc. : ces notions que nous utilisons pour désigner des représentations partagées du passé (ou supposées l'être) ne vont pas de soi. La difficulté est précisément de montrer comment une mémoire peut devenir commune aux membres d'un groupe. Une approche possible peut consister à privilégier le rôle des objets. Tous les êtres humains sont pris dans des relations avec des objets qui, peu ou prou, les affectent et, à ce titre, participent de leur constitution en tant que sujets. Par ailleurs, ces relations ont pour caractéristique d'être sociales. Les objets, en effet, jouent le rôle de sociotransmetteurs. Dans le cas de la mémoire familiale, les objets qui circulent entre générations sont à la fois des embrayeurs de mémoire, des effecteurs de mémoire partagée et des ressources pour la métamémoire. Les objets transmis favorisent le rappel ou la reconnaissance des événements passés ; ils contribuent à une focalisation interindividuelle de ce rappel ou de cette reconnaissance, en particulier parce que le rapport que les individus entretiennent avec les objets les conduit, de manière très concrète, à s'accorder, à se synchroniser, à partager des situations, à faire des expériences mondaines proches ou similaires. Au sein d'une famille, ils favorisent la mise en récit du roman familial ou, plus modestement, suscitent des discours sur les caractéristiques de la mémoire partagée, sous la forme de revendication ou de déploration.

L'objectif scientifique de ce colloque est de déterminer les conditions qui font qu'un objet devient un support de la mémoire familiale ou bien cesse de l'être. Les intervenants sont invités à rendre compte de travaux portant sur différentes histoires de familles centrées autour d'objets, ces derniers pouvant être très divers (vêtements, meubles, photographies, archives, correspondance, objets utilitaires, objets de valeur, livres). On distinguera :

- les objets que l'on garde (à proximité ou pas) ou que l'on transmet (à qui ?), pour des raisons affectives, économiques, pratiques, sensorielles (par exemple, un vêtement qui porte l'odeur de la personne disparue)...
- ceux dont on se défait ou que l'on détruit, révélateurs d'un travail de deuil ou d'un processus de détachement (par exemple, le moment où l'on vide les placards d'une personne décédée) ;
- ceux que l'on perd ou qu'on regrette.

**◆ Colloque 2 / 3**  
**Carriers et bâtisseurs**  
**de la période pré-industrielle**

Depuis l'Antiquité et jusqu'à la révolution industrielle qui apporte la mécanisation de l'exploitation et de la construction, l'homme a extrait et a mis en œuvre de nombreux matériaux de construction lithique (pierres de taille, ardoises, argiles à brique, sable à mortier, gypse ou « pierre à plâtre »...).

Ce colloque étudiera :

- les techniques d'extraction et de mise en œuvre (outils, gestes...), l'organisation des ateliers de la carrière et du chantier de construction, les activités associées (forges, machines de levage, moyens de transport dans le centre d'extraction et jusqu'à la rupture de charge au port ou au chantier de construction), et leur considérable évolution au cours du temps ;
- les règles professionnelles et administratives, les contraintes politiques, économiques et techniques, les conditions de travail et de vie (depuis le manœuvre jusqu'au marchand-carrier et au maître d'œuvre...), la place et le rôle de ces professions dans la société, très variables en fonction de la matière extraite et transformée, de la géographie et de l'histoire ;
- les recueils de témoignages directs ou indirects de carriers et de constructeurs ayant connu la période antérieure à la mécanisation, particulièrement rares et précieux.

Volontairement, on ne traitera pas de l'extraction minière.

## Thème 3. Honorer et commémorer entre l'espace public et l'espace privé

---

### A. Marques de distinction décernées aux vivants

Entre l'espace public des hommes célèbres et l'espace privé des individus, la masse anonyme des vivants a accès à des célébrités multiples et éphémères. Nombreuses sont les marques que les autorités publiques ou privées ont créées pour manifester la reconnaissance pour services rendus à la société dans tous les sens du terme. Cette reconnaissance peut être purement honorifique et prendre la forme d'une récompense, mais c'est aussi souvent un élément d'identification professionnelle, comme les diplômes et titres universitaires et professionnels. On pourra s'interroger sur leur fonction, leur forme et leurs usages au cours du temps, depuis la carrière sénatoriale romaine, les ordres de chevalerie au Moyen Âge et à l'époque moderne, et sur les décorations civiles et militaires à l'époque contemporaine (phaléristique).

L'Antiquité n'a ignoré ni les formes de « décorations » civiles et militaires, ni les récompenses pour les actes de courage. Les soldats romains exhibaient sur leurs monuments funéraires leurs « torques » et leurs « phalères ». Les officiers de rang sénatorial ou équestre faisaient état dans les inscriptions relatant leur *curriculum vitae* des récompenses obtenues de l'empereur lors de campagnes militaires. Les diptyques de bronze connus sous le nom de diplômes militaires ont été conservés par les vétérans dans le village ou le bourg où ils s'étaient retirés. Dans le monde des cités grecques, caractérisé jusqu'à la fin de l'Antiquité par une forte idéologie agonistique, les concours en tout genre (athlétiques, musicaux, littéraires, etc.) se sont toujours accompagnés de distribution de « prix » (des couronnes le plus souvent) dont subsistent de nombreux témoignages, littéraires, épigraphiques et artistiques. Rome, l'Italie et les provinces d'Occident n'ont pas été en reste, même si les traces en sont moins nombreuses. Elles concernent parfois des enfants, comme l'émouvant monument funéraire du jeune poète conservé à Rome. La fabrication et le don d'objets précieux (diptyques d'ivoire, plats d'argenterie, etc.) marquaient l'exercice des fonctions les plus prestigieuses.

Les prix, ces récompenses promises d'avance, instituées par les pouvoirs publics ou des organismes privés pour exciter l'émulation entre plusieurs concurrents, sont un autre domaine d'accès à la célébrité pour les vivants : bons points des écoles primaires, tableaux d'honneur, palmarès des lycées et collèges, mentions aux examens. Prix des académies, sociétés savantes et associations d'utilité publique : prix littéraires, prix de poésie ou d'éloquence et de vertu (prix Montyon), prix scientifiques (prix Volta, prix Nobel) ; prix des compétitions et jeux sportifs, des comices et concours agricoles, des concours hippiques, Lépine, etc. Mais aussi marques de reconnaissance : prix Cognacq-Jay, pour les mères de familles nombreuses, prix du meilleur ouvrier de France ; citations à l'ordre de la Nation, actes de courage.

— Le rite de ces prix mérite étude : périodicité : prix annuels ou décennaux, l'importance des modalités d'attribution (décorations posthumes), les cérémonies de remise et de distribution des prix qui sont le moment de la célébrité sociale.

— La forme immatérielle ou matérielle du prix : symboliques et purement honorifiques, droits et titres, « parchemin », gratifications en argent (primes et récompenses au mérite), croix et rubans, colliers et médailles, plaques et coupes, volumes de mélanges, jubilés, etc. On pourra s'attacher aux objets eux-mêmes.

— Les médailles sont très diverses : médailles commémoratives, telles les médailles de campagnes militaires, la médaille de juillet ; les récompenses honorifiques, médailles civiles du courage, médailles du travail décernées dans les entreprises aux

anciens ; médailles du CTHS, du CNRS ; les médailles données comme prix à l'occasion de certains concours publics : celles des académies, sociétés savantes et associations d'utilité publique ; médailles décernées aux artistes (peintres sculpteurs, graveurs, etc.), complétées aujourd'hui par les Césars et les Molières ; médailles des concours agricoles ; médailles des expositions locales, nationales ou universelles des arts et de l'industrie (brevets de qualité et réclames commerciales) ; les chefs-d'œuvre des compagnons...

## **B. Les hommages et les commémorations des morts**

Les rituels funèbres sont des rites de passage qui redéfinissent la place d'un individu décédé en assurant sa transition du monde des vivants dans celui des morts. Ils s'accompagnent d'une phase de marge et de réintégration sociale pour les membres de sa famille, marquée par le deuil. Ces rituels, de l'Antiquité à leurs formes actuelles, restent, dans la complexité de leurs aspects individuels, familiaux et sociaux, un grand sujet d'étude pour ethnologues et historiens.

La commémoration des morts des familles, des groupes professionnels et associatifs, des communautés d'habitants, a emprunté au cours de l'histoire des formes différentes, passant des rituels religieux (culte des lares, messes des morts) à des rites profanes, ressuscitant après la Révolution des pratiques antiques dans les nouveaux cimetières contemporains (dépôt des fleurs sur les tombes, et ensuite sur les monuments commémoratifs). Les « jours des morts » des religions antiques ou du christianisme, fêtes où les vivants s'associent symboliquement les morts de la famille, doivent être plus systématiquement définis. Ils ne se réduisent pas ainsi au 2 novembre : des « fêtes des âmes » secondaires ont existé (veillée de Noël, bénédiction des rameaux au cimetière...).

### **Antiquité**

L'Antiquité a développé, généralisé, diffusé et contribué à unifier au moins en partie, dans le cadre d'un polythéisme tolérant et ouvert à tous les syncrétismes et à toutes les assimilations, tout un ensemble de rituels et de pratiques qui ont marqué en profondeur les mentalités et les croyances des sociétés notamment rurales, et avec lesquels le christianisme a dû toujours compter et souvent composer. L'éloge des grands personnages à Rome, sous forme orale, était une composante essentielle de la cérémonie des funérailles et, sous forme écrite, était pérennisé à travers les inscriptions funéraires, depuis les formules en vers saturniens des épitaphes des Scipions, jusqu'aux *cursus honorum* de l'épigraphie classique. Les hommages à rendre aux jeunes princes morts dans la fleur de l'âge ont été dans les premières décennies du principat, par le biais d'un deuil collectif, un moyen utilisé pour légitimer les droits de la famille d'Auguste à exercer le pouvoir. Des personnes modestes ont tenté elles aussi d'assurer leur propre commémoration annuelle *post mortem* le jour de leur anniversaire par le biais d'une fondation testamentaire.

### **Monuments funéraires et cimetières**

Le monument funéraire ou commémoratif peut constituer le mémorial du mérite, le « contre-don » par lequel la collectivité marque la gratitude publique et reconnaît la valeur d'exemplarité d'un ou de plusieurs des membres qui lui ont fait don de sa personne (« ceux qui pieusement sont morts pour la patrie »), de son dévouement, de ses talents, de son action et de son œuvre (le « grand homme utile à sa patrie » ou « à l'humanité »), de sa fortune (évergète). Les monuments des « gens obscurs » sont en particulier des tombeaux qui indiquent publiquement la fortune et la réussite personnelle, mais aussi l'affection et les drames familiaux (tombeaux enfantins). Et aussi les monuments aux victimes d'un drame, individuel (assassinat) ou collectif (monument sur le lieu du drame et monuments

commémoratifs : ainsi les cénotaphes des camps de la mort au cimetière du Père Lachaise et le « mur des fédérés » du même cimetière).

L'étude des sépultures est riche d'enseignement : leur typologie (individuelle, familiale, plus rarement collective), leur décor (images ou signes religieux, symboles empruntés au paganisme antique, effigies, images faisant allusion à la profession ou à la vie des défunts) sont révélateurs à la fois des structures sociales d'un espace donné et de l'évolution des mentalités.

Plusieurs points peuvent plus particulièrement retenir l'attention :

- la création dans certaines villes d'une zone « monumentale » au sein des cimetières, destinée à regrouper les tombes des personnages considérés comme particulièrement illustres par leurs talents ou, parfois aussi, par leur fonction et leur richesse. Lorsque une ville possède plusieurs nécropoles, une véritable hiérarchie peut s'établir ;
- le rapport entre les monuments funéraires les plus remarquables et la personnalité de celui ou de celle à la mémoire duquel il a été érigé. Est-il le résultat d'une initiative familiale ou collective (souscription publique) ? Le cas des sépultures d'enfants, par définition « sans biographie », mérite de retenir l'attention.

### **Les épitaphes**

Le plus souvent brèves et stéréotypées, n'indiquant assez rarement le métier ou la fonction du défunt, les épitaphes sont souvent considérées, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une source assez décevante en matière de renseignements biographiques. Leur relevé et leur étude sont cependant sans doute devenus une urgence, dans la mesure où la politique de réorganisation des cimetières en cours dans toutes les communes (avec en particulier la suppression des concessions perpétuelles) ainsi que le vandalisme (bris systématique des plaques de porcelaine et vol des plaques métalliques) font disparaître nombre d'inscriptions parfois très anciennes. Par ailleurs, en particulier pour les communes rurales, les épitaphes peuvent compléter et nuancer les renseignements fournis par le dépouillement de l'état civil en ce qui concerne la vie sociale et son évolution, voire même certains mouvements de la population.

### **Commémorer les hommes**

Le souci d'exalter, pour les transmettre à la postérité, les hauts faits, les victoires et les réalisations des vivants, mais aussi de préserver la mémoire d'individus disparus et jugés importants, de la ranimer périodiquement, voire de l'exalter par des gestes et des paroles codifiés, est un enjeu familial, associatif, communautaire, collectif depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Il instaure un rapport particulier au passé, à l'Histoire et aux morts.

Le catholicisme fait mémoire de la « naissance au ciel » (jour du décès) des saints par la célébration de leur fête. C'est également la fête de ceux qui sont sous leur protection : individus (par la prénomination), corps de métier, collectivités (fêtes patronales et votives). La mise en place de procédures de vérification et de proclamation par les autorités de l'Église de la sainteté a également développé à Rome et à travers la catholicité les grandes cérémonies de canonisation. Beaucoup reste à étudier de cet ensemble rituel et liturgique.

La date anniversaire de la naissance ou de la mort des grands hommes donne lieu à des commémorations. On étudiera :

- les formes de la commémoration ;
- l'étendue du territoire de la notoriété ;
- l'évolution de la notoriété en fonction des commémorations.



## **C. Les sociétés savantes et leurs membres du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle**

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les académies ont regroupé, par disciplines, les savants à Paris puis progressivement dans les capitales des provinces. Ces compagnies se développèrent au XIX<sup>e</sup> siècle tout en se diversifiant. À côté des sociétés généralistes d'« agriculture, arts, lettres et sciences », des sociétés « polymatiques », se créèrent des regroupements plus spécifiques : sociétés d'astronomie, d'histoire locale, d'anthropologie, de géographie...

Quels furent les fondateurs de ces sociétés, comment recrutèrent-ils des successeurs ? On s'interrogera également sur le milieu social de ces recrutements. Qu'est-ce que cette société des notables ? Peut-on établir une typologie entre études universitaires, professions et intérêt intellectuel de ces précurseurs ? Depuis 1950, loin de s'étioler, les sociétés savantes se multiplient. Quels sont, à l'heure actuelle, leurs modes de fonctionnement et les modes de sociabilité de leurs membres ? On s'interrogera également sur les liens de ceux-ci avec les institutions, universités, archives, musées, bibliothèques ; sur les rapports avec les collectivités territoriales et d'autre part, avec le large public. Quelles évolutions ont traversé ces sociétés ?

On pourra ouvrir des études sur une société, mais aussi sur les liens et relations entre les différentes sociétés régionales, tout comme des portraits d'hommes et de femmes animant ces compagnies.

### **Les femmes dans les académies, sociétés savantes, institutions de recherche et culturelles**

Si l'Académie impériale de Saint-Petersbourg a pris Ekaterina Romanovna Dachkova pour directrice en 1783, en revanche on rencontre bien peu de femmes dans les académies françaises à la même époque : trois à l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Lyon — mais elles n'occupent aucun siège et sont membre correspondant ou membre associé. Il en est de même au XIX<sup>e</sup> siècle, et il faut attendre 1987 pour voir les deux premières femmes titulaires d'un fauteuil. On sait que la candidature de Marie Curie à l'Académie des sciences en 1911 fut un scandale égal à celui de son élévation au grade de professeur de la Sorbonne. Actuellement, on compte cinq femmes sur quarante à l'Académie française, et 25 sur 434 sièges pour l'ensemble de l'Institut. C'est l'Académie des sciences turque qui dans le monde a actuellement le pourcentage le plus élevé de femmes, avec 14,6 %. Dans le domaine des institutions d'enseignement et de recherche, doit-on rappeler que l'École navale n'est devenue mixte qu'en 1993 et l'École polytechnique en 1972, que la première agrégée de sciences l'a été en 1885, que l'École des chartes est devenue mixte en 1906 et l'ENS en 1912 ?

Des études de cas sur différentes institutions ou sociétés savantes présenteront leurs premiers travaux, leur influence, leurs parcours et montreront l'évolution de la sociabilité féminine dans le monde académique.

On n'oubliera pas de s'interroger sur la place faite aux femmes dans les biographies de savants ainsi que sur la reconnaissance de leur apport au progrès des sciences. Qui se souvient que c'est à Gabrielle Émilie Le Tonnelier, marquise du Châtelet (1706-1749) que l'on doit la traduction en français des œuvres scientifiques de Newton, les *Principia*, et l'introduction dans une France encore tout imprégnée de cartésianisme d'une nouvelle forme de pensée scientifique ?

**◆ Colloque 3 / 1**  
**Biographies et prosopographies :**  
**sources et approches nouvelles**

Le colloque se propose d'approfondir la dynamique entamée sous l'impulsion de la section du XIX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales, concernant les sources des études biographiques et prosopographiques.

Les registres paroissiaux, registres d'état civil et minutes notariales sont bien connus des historiens des familles et sont un outil indispensable déjà largement utilisé. Mais nombre d'organismes publics et privés ont accumulé au fil du temps des renseignements d'ordre individuel sur leur personnel, ainsi que sur toutes sortes d'individus : relations d'affaires, individus surveillés, bagnards, individus récompensés, agents du culte, etc. Le colloque se propose d'élargir à d'autres sources les travaux déjà réalisés pour les dossiers individuels conservés aux Archives nationales et dans les entreprises : archives des ministères des Affaires étrangères et de la Défense, archives des départements, des communes et des hôpitaux, archives culturelles, etc.

À partir de cas précis et originaux, il s'agira de comprendre comment ces documents permettent d'inscrire les individus dans leur histoire et leur territoire et de retracer l'histoire de groupes sociaux. On pourra évoquer les campagnes de recensement faites notamment par les sociétés historiques et généalogiques d'entreprises ou autres.

Dans l'optique de donner une méthodologie de recherche, on n'oubliera pas que de nombreuses sources imprimées depuis l'Ancien Régime permettent de dresser des listes de professionnels (fonctionnaires, avocats, médecins, etc.) ou autres (anciens élèves, membres de sociétés savantes ou philanthropiques, etc.) et ainsi de commencer des recherches. Annuaire administratifs (*Almanach*, *Bottin administratif*, annuaires de ministères), annuaires d'associations, de grandes écoles, annuaires du commerce et des professions, livres anniversaires, *Who's Who* et *Bottin mondain*, etc. sont aussi des outils qu'on pourra présenter et analyser.

**◆ Colloque 3 / 2**  
**Les sites éponymes :**  
**pour une historiographie**  
**des connaissances en Préhistoire**

En prenant en compte les caractères qui ont conduit à son choix (voire à son rejet), on utilisera le site, le lieu éponyme, comme base de réflexion pour retracer l'avancée des connaissances en archéologie préhistorique. On privilégiera l'approche épistémologique et conceptuelle.

Le site, ou la région ou, plus généralement, le lieu éponyme, peut concerner tout ou partie d'un ensemble archéologique et caractériser un homme, une « culture », une « technique », l'objet-type d'une « culture » ou d'une technique, ou être lié à tout caractère de l'ensemble qui, lors de sa mise au jour, paraissait original et important. Au tout début de l'exercice de la Préhistoire, chaque découverte paraissait unique. Chaque ensemble isolé présentait des caractères propres qui le différençait de l'ensemble précédemment mis au jour ; la description qui en était donnée reflétait son originalité ; celle-ci était appuyée et pérennisée par un nom qui était souvent celui du lieu de découverte. Le temps passant, les découvertes se sont multipliées. Ce qui paraissait original a pu devenir commun et (ou) participer d'une entité plus large ; de réelles nouveautés ont également émergé. En bref, la création de nouveaux termes fondés sur des noms de lieux est apparue dans certains cas justifiée, comme a pu l'être le rejet de ceux qui ne traduisaient plus la réalité des connaissances.

Les travaux pourront porter sur :

- l'aspect géographique : s'intéresser aux zones géographiques comme sources des connaissances d'un domaine particulier de l'archéologie préhistorique (zone de naissance et (ou) de développement d'événements matériels, symboliques, comportementaux, techniques...);
- l'aspect chronologique : rechercher en quoi les sites éponymes ont apporté des éléments à l'établissement de la succession temporelle des événements culturels (voire des « cultures »);
- l'aspect écologique : rechercher si les sites éponymes apportent quelques enseignements sur les relations de l'homme avec son territoire ;
- tout autre aspect : dans la mesure où, comme l'indique le sous-titre du colloque, les travaux menés seront le fruit de recherches et de réflexions contribuant à écrire l'histoire des connaissances en Préhistoire.

## ◆ Colloque 3 / 3 Colloque international François Bordes

### Apport de l'œuvre scientifique de François Bordes, préhistorien et naturaliste bordelais

François Bordes est, avec André Leroi-Gourhan, la personnalité française qui, lors de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a sans doute le plus marqué les sciences préhistoriques, particulièrement la Préhistoire paléolithique.

Il a mené ses recherches sur les civilisations du passé en naturaliste : sa thèse, qu'il soutint en 1951, est une thèse de géologie. Tout au long de sa vie universitaire, François Bordes insiste sur l'importance des connaissances solides en géologie et en paléontologie pour la recherche en Préhistoire. L'évolution de l'intitulé du laboratoire bordelais qu'il dirige reflète cette volonté : en 1956, le « Laboratoire d'anthropologie et Préhistoire » devient « Laboratoire de Préhistoire », puis « Laboratoire de géologie du Quaternaire et Préhistoire » enfin, en 1968, « Institut du Quaternaire » parce que le terme « Quaternaire » est censé recouvrir non seulement la Préhistoire mais aussi toutes les disciplines associées : stratigraphie, paléoenvironnements physiques et biologiques pour les périodes contemporaines de l'homme préhistorique.

Ses recherches le menèrent maintes fois sur le terrain, et le souvenir de François Bordes revient encore à la mémoire de nombreux préhistoriens à la seule évocation du nom d'un gisement : Pech de l'Azé, Combe Grenal, Corbiac, Roc de Combe... ou d'une méthode concernant la typologie : la « méthode Bordes », ou encore d'un débat concernant les technocomplexes moustériens : le « débat Bordes-Binford », avec ses partisans des faciès culturels et ceux des faciès fonctionnels. Par ses nombreux écrits, François Bordes est toujours dans l'actualité scientifique ; ses ouvrages comme *Typologie du Paléolithique inférieur et moyen*, *A Tale of Two Caves*, *Le Paléolithique dans le monde...* font toujours partie des « incontournables ».

Incontournables... Pourquoi, un quart de siècle après la disparition de son auteur, ses œuvres sont-elles encore aussi souvent consultées ? Les méthodes, les conclusions, les idées, les concepts datant de plus de vingt-cinq ans sont-ils toujours valides ? En quoi l'œuvre de François Bordes a-t-elle permis d'avancer dans les connaissances des civilisations du passé ? Peut-on en tirer des leçons sur le chemin suivi ? Les travaux de Denise de Sonneville-Bordes, qui a mené auprès de son époux une brillante carrière de préhistorienne, apportent-ils quelques éléments de réponse ? Bref, dans le cadre de ce colloque, dans la mesure où elles auront pour thème majeur l'œuvre scientifique de François Bordes, des contributions de tous ordres seront les bienvenues.

### ◆ Colloque 3 / 4

#### Acteurs célèbres ou obscurs de l'aménagement du territoire

Les notions d'urbanisme et d'aménagement du territoire ayant été inventées, dans leur acception actuelle, au <sup>xx</sup>e siècle, il est évidemment délicat de les appliquer aux siècles antérieurs. De fait, certains praticiens œuvraient sur des parts définies de ce qu'on appelle aujourd'hui urbanisme et aménagement du territoire, mais sur des parts seulement, chacun en relation avec ses compétences d'origine. Il s'agit généralement de personnes reconnues dans leurs milieux respectifs, mais dont la renommée a rarement dépassé leur génération. Au cours des siècles, ils deviennent des anonymes, quand bien même leurs ouvrages demeurent connus.

Inversement, des personnages ont émergé, et leurs noms reviennent aisément à la mémoire : Riquet pour le canal du Midi, Haussmann pour les grands travaux de Paris, Eiffel pour des ponts ou... une tour. Mais il s'avère qu'il s'agit le plus souvent de promoteurs, dont la part peut être faible dans la conception ou la réalisation. Riquet est un financier, et les techniciens sont Andréossy ou Clerville. Haussmann imagine des financements et organise des services techniques, mais ne conçoit pas les opérations. Eiffel est entrepreneur, et ce sont ses ingénieurs qui dessinent les ouvrages d'art. Les célébrités cachent donc souvent les véritables acteurs opérationnels.

La construction territoriale se concrétise certes par des grands travaux, mais aussi par la construction de symboles identitaires devenant autant de marqueurs territoriaux, intégrés ou rejetés par les générations suivantes, tantôt exaltés, tantôt exécrés. L'édification de marqueurs territoriaux à forte charge symbolique – de véritables géosymboles – est une constante à travers l'histoire et le monde du rôle d'hommes et de femmes bâtisseurs de territoires.

On peut ajouter dans le même esprit l'étude du rôle des artistes, dont la célébrité est intrinsèquement liée à un territoire : les tableaux de Cézanne ont construit la notoriété de la montagne Sainte-Victoire, ceux de Gauguin ont exalté la Polynésie. On peut même évoquer le rôle qu'ont pu jouer l'écrit et l'image : Pagnol dans ses romans et ses films pour Marseille et la Provence, les westerns pour l'Ouest américain, Patrick Chamoiseau pour les Antilles, etc.

Dans cette réflexion, la question des échelles spatiotemporelles est essentielle. Les territoires ainsi promus et / ou aménagés sont en effet de taille extrêmement variable, de la commune ou du quartier de ville au territoire de l'État-nation, voire aux territoires transnationaux. Certaines personnalités dont le territoire de référence est à l'échelle nationale en sont arrivés à devenir des icônes de stature mondiale, comme Gandhi ou Nelson Mandela. Peut-on alors encore parler de territoire ? Quant à la variable temporelle, ne fait / défait-elle pas célébrités et territoires, au gré de contingences sociales, culturelles, économiques et politiques ?

### ◆ Colloque 3 / 5 Les hommes de la vigne et du vin

L'histoire de la vigne et du vin met en scène une myriade d'acteurs célèbres ou obscurs, qui ont œuvré à asseoir le prestige du vin et ont déployé des efforts pour éradiquer les menaces pesant périodiquement sur ce produit essentiel de l'économie française.

Pour approcher le monde social du vignoble, on mettra en perspective :

- les personnalités les plus importantes de l'aristocratie du vignoble et des grandes familles de négociants, ainsi que les composantes de la structure sociale représentant le gros des troupes : petits exploitants, salariés, prix faiseurs, saisonniers, tonneliers... ;
- l'œuvre de ceux qui ont contribué, au-delà de leur activité quotidienne, à améliorer les sols et les techniques, perfectionner les traitements et outils pour lutter contre les fléaux qui ont frappé le vignoble et offrir des produits de qualité garantie ;
- les acteurs des institutions viti-vinicoles : caves coopératives, syndicats viticoles, associations de propagande destinées à promouvoir le renom des grands vins, INAO, etc.

À côté des acteurs économiques, il en est bien d'autres appartenant aux milieux scientifiques, politiques, culturels ou médicaux. On envisagera :

- le rôle des scientifiques, et notamment celui des chercheurs œnologues, dans les progrès de la vinification, de la connaissance de la composition chimique et de la conservation des vins ;
- l'apport des écrivains, érudits, observateurs, hommes des sociétés savantes ou encore professeurs d'agriculture qui se sont intéressés au vignoble ;
- l'émergence de l'enseignement viticole dans les facultés de droit, de sciences ou de géographie ;
- le discours des médecins qui dénoncent les dangers des produits falsifiés et affirment les vertus hygiéniques des bons vins ;
- l'intérêt que certains représentants des pouvoirs publics (maires, préfets, conseillers généraux, parlementaires ou membres de commissions) ont porté à la viticulture pour promouvoir la qualité, lutter contre la fraude, la concurrence et les maladies ; leurs choix en matière de politique économique et leur influence sur la construction du droit de la vigne et du vin.

### ◆ Colloque 3 / 6

## Les précurseurs et acteurs de la protection sociale

Toute approche historique des individus qui ont œuvré pour le progrès social doit les insérer dans le contexte de leur époque, tenir compte de ce que pouvait être leur vision de l'homme, de ce qu'étaient aussi les possibilités matérielles existant alors. La création des caisses d'épargne par Delessert en 1818 peut apparaître comme un pas bien timide sur la voie de la protection sociale, mais parier que des hommes du peuple pourraient adhérer à la vertu bourgeoise de l'épargne était hardi. Ce pari fut renouvelé avec la mutualité, non sans susciter les dénonciations de ceux qui y voyaient une amputation des maigres ressources salariales. C'est en s'engageant dans des combats parfois douteux, tant par leur issue que par leurs modalités, que des hommes firent bouger les choses.

Tous les théâtres de ces combats ou débats sont à prendre en compte, menés ou animés par une infinie diversité d'acteurs. Certains intervenants ne furent jamais connus en dehors des instances locales dans lesquelles ils intervinrent, d'autres s'illustrèrent à la Chambre. Derrière les ténors, d'autres œuvrèrent à la concrétisation de leurs intentions généreuses, et la haute fonction publique apparaît ainsi comme peuplée d'authentiques philanthropes, comme Henri Monod, premier directeur de l'Assistance publique. En codifiant des pratiques nouvelles, qui n'allaient pas sans transgresser quelque peu les principes d'une société libérale, des juristes accomplirent une œuvre considérable, qu'il faut mettre en évidence.

Les acteurs locaux sont multiples. On pense d'abord aux médecins, qu'il s'agisse de ceux qui, à l'image du Dr Benassis de Balzac, soignèrent les paysans en en partageant longtemps leur misère, ou de ceux qui, en ville, œuvrèrent dans les hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance. À la campagne comme en ville, les médecins hygiénistes œuvrèrent pour l'assainissement du cadre de vie, prônant ici l'assèchement des marais, là la destruction des taudis. Ce furent des combats difficiles, puisque portant atteinte aux intérêts immédiats des paysans ou des propriétaires urbains ; ces luttes méritent qu'on s'y arrête. Les élus locaux éclairés eurent les mêmes difficultés pour faire admettre des mesures dont le coût immédiat était inévitablement élevé et les effets souvent différés ; les délibérations de conseils municipaux donnent de très larges aperçus de ces débats.

Dès lors que la protection sociale s'imposa comme une obligation, bien des luttes s'engagèrent pour le contrôle de sa gestion. Ainsi en fut-il pour les caisses d'assurances sociales, dont mutualité, patronat, syndicats ouvriers se disputèrent le contrôle. Les syndicats se partagèrent ultérieurement celui des caisses de sécurité sociale, jusqu'à ce que l'État, avec ses fonctionnaires, impose le sien. Le rôle de certains administrateurs est à mettre en évidence ; ils développèrent souvent des œuvres originales, des formes nouvelles de prise en charge des assurés ; l'engagement de ceux de la MGPTT et de la MGEN a été l'objet de travaux récents, mais bien d'autres sont à découvrir et à faire connaître ; ils sont la réalité humaine de structures trop souvent confondues aujourd'hui avec des administrations qui ne seraient que gestionnaires.

### Liste des personnes ayant participé à la rédaction du programme

Christian Amalvi (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Frédéric Barbier (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
François Bart (CTHS, section des sciences géographiques et de l'environnement)  
Tiphaine Barthélemy (CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales)  
Louis Bergès (CTHS, section histoire moderne et histoire des Révolutions)  
Régis Bertrand (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Claude Blanckaert (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Christine Blondel (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Monique Bourin (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Henri Bresc (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Patrice Bret (CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle)  
Dominique Briquel (CTHS, section Histoire et d'archéologie des civilisations antiques)  
Joël Candau (CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales)  
Mireille Corbier (CTHS, section Histoire et d'archéologie des civilisations antiques)  
Benoît Cursente (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Yann Delbrel (Université de Poitiers, Centre aquitain d'hist. du droit de l'Univ. Montesquieu-Bordeaux IV)  
Bruno Delmas (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Françoise Delpech (CTHS, section Pré- et protohistoire)  
Gérard Emptoz (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Martine François (déléguée générale du CTHS)  
Jean-René Gaborit (CTHS, section Archéologie et hist. de l'art des civilisations médiévales et modernes)  
Bernard Gallinato-Contino (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Claude Gauvard (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Jean-Pierre Gély (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Hélène Gispert (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Pierre Guichard (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Pierre Guillaume (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Sylvie Guillaume (Université Michel de Montaigne-Bordeaux III)  
Maurice Hamon (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Liliane Hilaire-Pérez (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéo. industrielle)  
Armelle Le Goff (CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent)  
Nicole Lemaître (CTHS, section Histoire moderne et histoire des Révolutions)  
Philippe Leveau (CTHS, section Histoire et d'archéologie des civilisations antiques)  
Jacqueline Lorenz (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Sylvie Mouysset (CTHS, section Histoire moderne et histoire des Révolutions)  
Gérard Pajonk (CTHS, section Sciences, hist. des sciences et techniques et archéologie industrielle)  
Pierre Pinon (CTHS, section Sciences géographiques et de l'environnement)  
Grégoire Salinero (École des hautes études en sciences sociales)  
Gilles Sauron (CTHS, section Histoire et d'archéologie des civilisations antiques)  
Michel Sot (CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales)  
Jean Tricard (Université de Tours)  
Jean-René Trochet (CTHS, section Sciences géographiques et de l'environnement)